

COMPTE RENDUSOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 09 NOVEMBRE 2021

A 20H00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de **AUCHAY SUR VENDEE** se sont réunis en session ordinaire, salle municipale de Chaix (mesure sanitaire COVID 19) à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 04/11/2021 sous la Présidence de **Dominique GATINEAU**, Maire. Les membres du Conseil Municipal présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de dix-neuf, il a été procédé immédiatement à l'ouverture de la séance.

Présents : Dominique Gatineau, Pierre-Yves Hidreau, Sylvia Suire, Joël Pizon, Catherine Côte, Michel Héraud, Alain Drapeau, Didier Peuaud, Marie-Claude Trichet, Aurélien Lefrère, Bruno Deborde, Olivier Liger, Marie-Jo Turbé, Valérie Didelot, Gwenaëlle Baudry, Myriam Martineau, Evelyne Arnaud, Elsa Delrive, Yorgos David.

Marie-Claude Trichet est désignée secrétaire de séance.

Présentation de l'enveloppe urbaine des communes par Monsieur Biré, Vice Président de la communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée

Approbation du compte rendu du 12/10/2021

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la réunion du 12/10/2021

DELIBERATIONS

2021-11-01 DELIBERATION POUR ACQUISITION DE TERRAINROUTE DE CHAIX

Rapporteur Monsieur le Maire

Après en avoir délibéré à l'UNANIMITE, le conseil municipal

- ENTERINE l'accord de principe du 19 janvier 2021 (délibération 20210103)
- ACCEPTE l'acquisition, à titre gracieux, d'une parcelle de 3a 7ca et d'une parcelle de 27a 31ca issues de la division parcellaire de la C 539 appartenant à Monsieur et Madame FRACHEA.
- ACCEPTE la prise en charge des frais de notaire inhérents à ces acquisitions
- AUTORISE Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement, Monsieur Hidreau, maire délégué de Chaix et 1^{er} adjoint, à signer l'acte notarié et tout document en lien avec ce dossier.

2021-11-02 MODIFICATION PARTIELLE DE LA DELIBERATION 20210304 du 02 mars 2021 RELATIVE A L'ACQUISITION PARTIELLE DE PARCELLES RUE DES VIGNES NOIRES

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire demande au conseil de bien vouloir annuler les termes de la délibération 20210304 du 02/03/2021 pour la partie concernant l'acquisition des parcelles de M. Seychelles et les remplacer comme suit:

	Parcelles à acquérir	
Propriétaires	Nouvelles références	Superficie à acquérir
M.Seychelles	AC 293	15 m ²
	AC 295	23 m ²

Après en avoir délibéré à l'UNANIMITE, le conseil municipal

- ACCEPTE les modifications telles que présentées ci-dessus
- CONFIRME l'acquisition de ces parcelles au prix de 1.00€ le m² + frais de notaire
- DIT que les termes de la délibération 20210304 concernant l'acquisition des parcelles de Mme Brulet restent inchangés
- AUTORISE Monsieur le Maire ou, en cas d'empêchement, Monsieur Hidreau, Maire délégué et 1^{er} adjoint à signer l'acte notarié pour l'acquisition des parcelles de M. et Mme SEYCHELLES ainsi que tout document en lien avec ce dossier.

2021-11-03 DELIBERATION POUR VALIDER UN AVENANT AU MARCHE DE TRAVAUX « LIAISON DOUCE »

Rapporteur : Pierre-Yves Hidreau

Après en avoir délibéré à l'UNANIMITE, le conseil municipal

- ACCEPTE les modifications du projet initial telles que décrites dans l'avenant n°1
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec ce dossier

2021-11-04 DELIBERATION POUR SIGNATURE D'UN DEVIS POUR LES TRAVAUX ROUTE DE MASSIGNY

Rapporteur : Bruno Deborde

Après en avoir délibéré à l'UNANIMITE, le conseil municipal

- ACCEPTE le devis présenté
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec ce dossier
- DIT que les sommes nécessaires seront inscrites en investissement au budget de l'exercice

2021-11-05 DECISION MODIFICATIVE N°4 – VIREMENT DE CREDITS

Rapporteur : Laurence Descamps

INVESTISSEMENT	Dépenses		Recettes	
	Diminutions de crédits	Augmentations de crédits	Diminutions de crédits	Augmentations de crédits
D 204172- Autres EPL Bâtiments et installations	20 000€	0.00	0.00	0.00
Total D 204 : Subventions d'équipement versées	20 000€	0.00	0.00	0.00
D-2315: installations, matériel et outillage techniques	0.00	20 000€	0.00	0.00
Total D 23 Immobilisations en cours	0.00	20 000€	0.00	0.00
TOTAL INVESTISSEMENT	20 000€	20 000€	0.00	0.00

Après en avoir délibéré à l'UNANIMITE, le conseil municipal

- **ACCEPTÉ** le virement de crédit tel que présenté ci-dessus

2021-11-06 RECRUTEMENT ET REMUNERATION DES AGENTS RECENSEURS

Rapporteur : Monsieur le Maire

Après en avoir délibéré à l'UNANIMITE, le conseil municipal

- DECIDE que chaque agent recenseur sera rémunéré sur la base d'un forfait de 693.00€ brut.
- DECIDE que Madame Trichet Marie-Claude, coordonnateur percevra des indemnités kilométriques

2021-11-07 PRISE DE COMPETENCE CREMATORIUM PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FONTENAY-VENDEE

Rapporteur : Michel Héraud

Après en avoir délibéré à 18 Voix POUR, 0 Voix CONTRE, 1 ABSTENTION(Dominique Gatineau), le conseil municipal

- APPROUVE l'extension des compétences de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée en matière de construction, gestion et exploitation d'un crématorium par la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée ;
- APPROUVE l'ajout d'un nouveau paragraphe 5.3.12. Crématorium aux compétences supplémentaires/facultatives des statuts de la Communauté de communes libellé ainsi qu'il suit : « La Communauté est compétente matière de construction, gestion et exploitation d'un crématorium ».

2021-11-08 PPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2020 SYCODEM

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le conseil municipal prend acte

2021-11-09 SUPPRESSION DU RPI

Point retiré de l'ordre du jour.

2021-11-010 ADMISSION EN NON-VALEUR

Rapporteur Laurence Descamps

Après en avoir délibéré à l'UNANIMITE, le conseil municipal

- **ADMET** en non-valeur les sommes présentées (69.80€)